

VALIDATION DE LA PRÉSENCE DE LA TORTUE DES BOIS DANS LES MILIEUX PROPICES DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES



Photo : Yvan Pouliot, biogénie, Parc Duberger-les-Saules, mai 2000



Conseil de bassin
de la rivière Saint-Charles

Chargé de projet - rédaction

Frédéric Lewis

Révision

Caroline Brodeur

Référence à citer :

Lewis, F. 2006. *Validation de la présence de la tortue des bois dans les milieux propices du bassin versant de la rivière Saint-Charles*. Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles, 6 pages.

Objectifs du projet

Le statut provincial désigné de la tortue des bois (*Glyptemys insculpta*) est « espèce vulnérable » et le statut national désigné est « espèce préoccupante ». Les populations ne peuvent réagir rapidement à un accroissement de mortalité ni, sans intervention, récupérer suite à un événement catastrophique entraînant une forte mortalité. Les conditions climatiques (pour l'incubation des œufs) contraignent la répartition de l'espèce au sud de la province qui consiste en la zone la plus occupée par les humains, la plus perturbée et où les menaces sont les plus vives et en croissances.

Le bassin versant de la rivière Saint-Charles est le plus densément peuplé au Québec. On y retrouve deux mentions fiables du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) concernant la tortue des bois. L'objectif du projet était donc de valider la présence d'une population de tortue des bois dans le bassin versant de la rivière Saint-Charles et de mettre en place les dispositions nécessaires pour en mesurer l'importance relative.

Informations techniques sur la tortue des bois

Distribution

La tortue des bois (*Glyptemys insculpta*) est l'une des sept tortues d'eau douce du Québec. Elle se distingue par son mode de vie plutôt terrestre durant l'été. La répartition de l'espèce se limite au nord-est de l'Amérique du Nord et environ 10 % de son aire se trouve sur le territoire québécois. Elle est rapportée surtout dans les régions de l'Outaouais, de la Mauricie, de la Montérégie et de l'Estrie. Des mentions isolées étendent l'aire de répartition connue jusqu'en Abitibi, au Saguenay, dans le Bas-St-Laurent et en Gaspésie.

Description et biologie

Sa carapace est brunâtre tirant parfois sur le gris tandis que le plastron est jaune avec des taches noires. On la distingue bien par son cou et ses pattes, qui sont oranges ou rouges. La tortue mâle mesure en moyenne de 19 à 22 cm de longueur et pèse environ 1 000 g. La femelle mesure, quant à elle, de 18 à 20 cm et pèse environ 900 g. La tortue des bois s'accouple soit à l'automne ou au printemps alors que mâles et femelles se rencontrent le long des rivières. La ponte a lieu en juin et les œufs, au nombre de 11 en moyenne, éclosent à la fin de l'été. L'espèce présente un comportement alimentaire qu'on peut qualifier d'opportuniste et se nourrit de petits fruits, de feuilles tendres de plantes, de champignons et d'insectes.

Habitat et domaine vital

Dans tout le Québec, la répartition de cette tortue semble associée aux rivières sinueuses dont le fond est sablonneux et pierreux. En outre, elle est souvent associée aux aulnaies basses qui bordent les cours d'eau, notamment des cours d'eau à méandres avec des substrats de gravier et de sable. Au printemps, elle va sur les berges pour s'exposer au soleil. Les femelles utilisent également des aires terrestres sans végétation pour la ponte. Elle passe l'été dans la forêt et les clairières, demeurant généralement à moins de 300 m de la rivière. Elle retourne à l'eau pour hiberner. Son domaine vital peut varier de moins d'un hectare à plus de 100 hectares, mais à la limite nordique de sa distribution où nous nous situons, certains auteurs parlent plutôt de 28,3 hectares.

Problématique et statut

Son mode de vie, en partie terrestre et en partie aquatique, la rend vulnérable aux modifications de ces deux milieux. Elle est donc affectée par les modifications des cours d'eau, l'érection de barrages

et la stabilisation des rives. À terre, les principales menaces sont la collecte (par des particuliers et pour le commerce), la mortalité accidentelle sur les routes et en milieu agricole, et la modification de l'habitat (agriculture et foresterie intensives, urbanisation). La prédation affecte également cette espèce. La dynamique de population de la tortue des bois ne lui permet pas de compenser une mortalité excédentaire trop forte, particulièrement des adultes. Sa survie passe donc par la préservation d'aires naturelles à activité humaine réduite et par la sensibilisation du public à l'impact néfaste de la collecte sur les populations. L'espèce est aujourd'hui protégée contre la collecte et le commerce dans la majorité de son aire de répartition en Amérique. Au Québec, où elle a été déclarée vulnérable en mars 2005, elle serait rare ou peu commune dans la province. Globalement, dans son aire de distribution, elle serait largement répartie, abondante et apparemment hors de danger, mais il demeure des causes d'inquiétude pour le long terme.

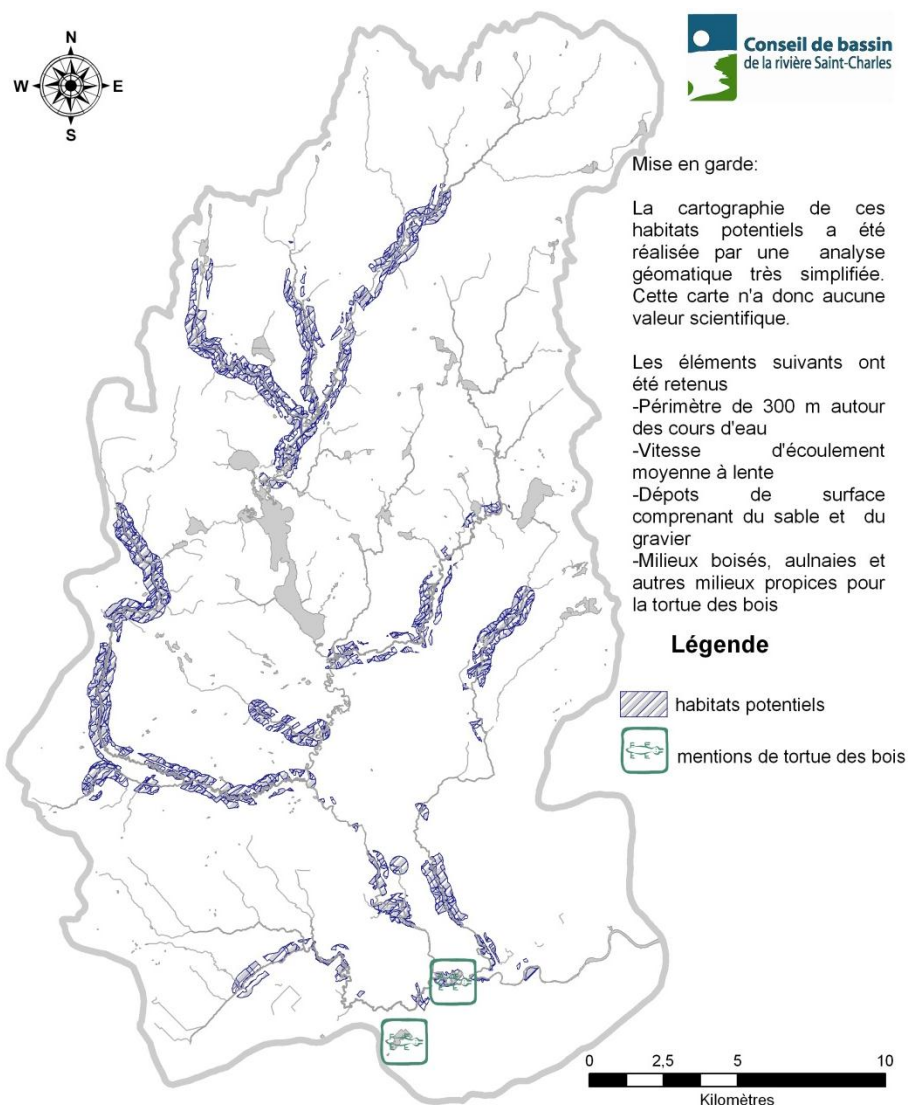


Figure 1 : Habitats potentiels pour la tortue des bois

Méthodologie

Les battues, tributaires des conditions météorologiques, ont été organisées au début de mai 2006, lorsque les tortues entrent en activité et sont visibles, et se sont déroulées suivant la méthodologie développée par diverses équipes de recherche et couronnée de succès au Québec.

Lors des battues, les équipes comprenaient minimalement trois techniciens/biologistes, un sur chaque rive et un au centre du cours d'eau, dans une embarcation.

Une présélection des sites recherche a été effectuée grâce à deux analyses géomatiques concernant l'habitat de la tortue des bois à l'aide d'un système d'information géographique. La présélection géomatique réalisée par le Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles apparaît à la figure 1.

Résultats

Le projet « Validation de la présence de la tortue des bois (*Glyptemys insculpta*) dans les milieux propices du bassin versant de la rivière Saint-Charles » n'a pas permis de démontrer la présence de l'espèce visée dans les lieux de recherche. Les conditions météorologiques n'ayant pas été optimales lors de l'émergence des tortues des bois, la chronoséquence n'a pu permettre le déroulement des recherches, tel que souhaité, dans tous les milieux visés. Deux analyses distinctes ont été effectuées en parallèle afin de déterminer les endroits les plus propices pour le déroulement des activités. La validation terrain de ces analyses a révélé que certains lieux de grand intérêt pour l'espèce demeurent non-couverts par les équipes de recherche et ce travail reste à faire. Les contacts réalisés in situ suggèrent la présence de tortues à des localisations où nul n'en avait rapporté alors la présence. Les espèces exactes n'ont cependant pas été confirmées non plus que leur présence réelle.



Figure 2 : Hautes berges sablonneuses et abords ouverts de la rivière des Hurons



Figure 3 : Couverture au sol lors de la dernière battue, au parc Duberger-les-Saules.



Figure 4 : Aulnaies denses de la haute rivière Nelson

Partenaires :

